

engager Dongan à s'expliquer davantage, et ce gouverneur lui déclara enfin nettement, que les Français ne devaient espérer de paix avec les Iroquois qu'à ces quatre conditions : 1o. qu'on ferait revenir de France les sauvages qu'on y avait envoyés pour servir sur les galères ; 2o. qu'on obligerait les Iroquois chrétiens du Sault St. Louis et de la Montagne à retourner dans leur pays ; 3o. qu'on raserait les forts de Niagara et de Catarocouy ; 4o. qu'on restituerait aux Tsonnonthouans tout ce qui avait été enlevé de leurs villages.

Ayant congédié le missionnaire français, le colonel Dongan manda à Orange les principaux chefs des cinq cantons, auxquels il dit, que le gouverneur général du Canada l'avait envoyé prier de ménager le paix entre eux et lui ; qu'il n'avait pas jugé à propos de refuser d'entrer en négociation, et qu'il avait proposé des conditions dont ils auraient tout lieu d'être contents. Après leur avoir expliqué ces conditions, il ajouta, suivant Charlevoix, "qu'il désirait qu'ils missent bas la hache, mais qu'il ne voulait pas qu'ils l'enterrassent : qu'ils devaient se contenter de la cacher sous l'herbe, afin de la pouvoir reprendre aisément, quand il en serait besoin ; que le roi son maître lui avait défendu de leur fournir des armes et des munitions, s'ils continuaient de faire la guerre aux Français, mais que cette défense ne devait point les alarmer ; que si Ononchio rejetait les conditions qu'il lui avait proposées, ils ne manqueraient de rien de ce qui leur serait nécessaire pour se faire justice ; qu'il le leur fournirait plutôt à ses dépens, que de les abandonner dans une si juste cause ; que ce qu'il leur conseillait présentement, c'était de se tenir sur leurs gardes, de peur de quelque nouvelle trahison de la part de leurs ennemis, et de faire secrètement leurs préparatifs pour fondre sur eux, par le lac Champlain et par Catarocouy, quand ils seraient obligés de recommencer la guerre."

Les députés iroquois comprirent tout ce que le gouverneur voulait leur faire entendre. L'hiver de 1688 se passa assez tranquillement, mais dès que la navigation fut libre, vingt ou trente Iroquois attaquèrent un convoi qui venait de Catarocouy à Montréal, et tuèrent quelques uns de ceux qui le conduisaient. Ces barbares montraient évidemment par là qu'ils ne voulaient pas entendre parler de paix. Cependant les P. P. Le Vaillant et de Lamberville parvinrent à persuader aux cantons d'Onnontagué, d'Onneyouth et de Goyogouin d'envoyer des députés à Montréal. Ces députés, arrivés à Catarocouy, demandèrent au commandant de la place de leur donner un guide qui pût les conduire sûrement. M. d'Orvilliers leur donna le sieur DE LA PERELLE, son lieutenant, lequel s'étant embarqué avec ces sauvages, fut assez surpris de se trouver au milieu de six cents hommes de guerre, bien armés, et d'en être reçu d'une manière à